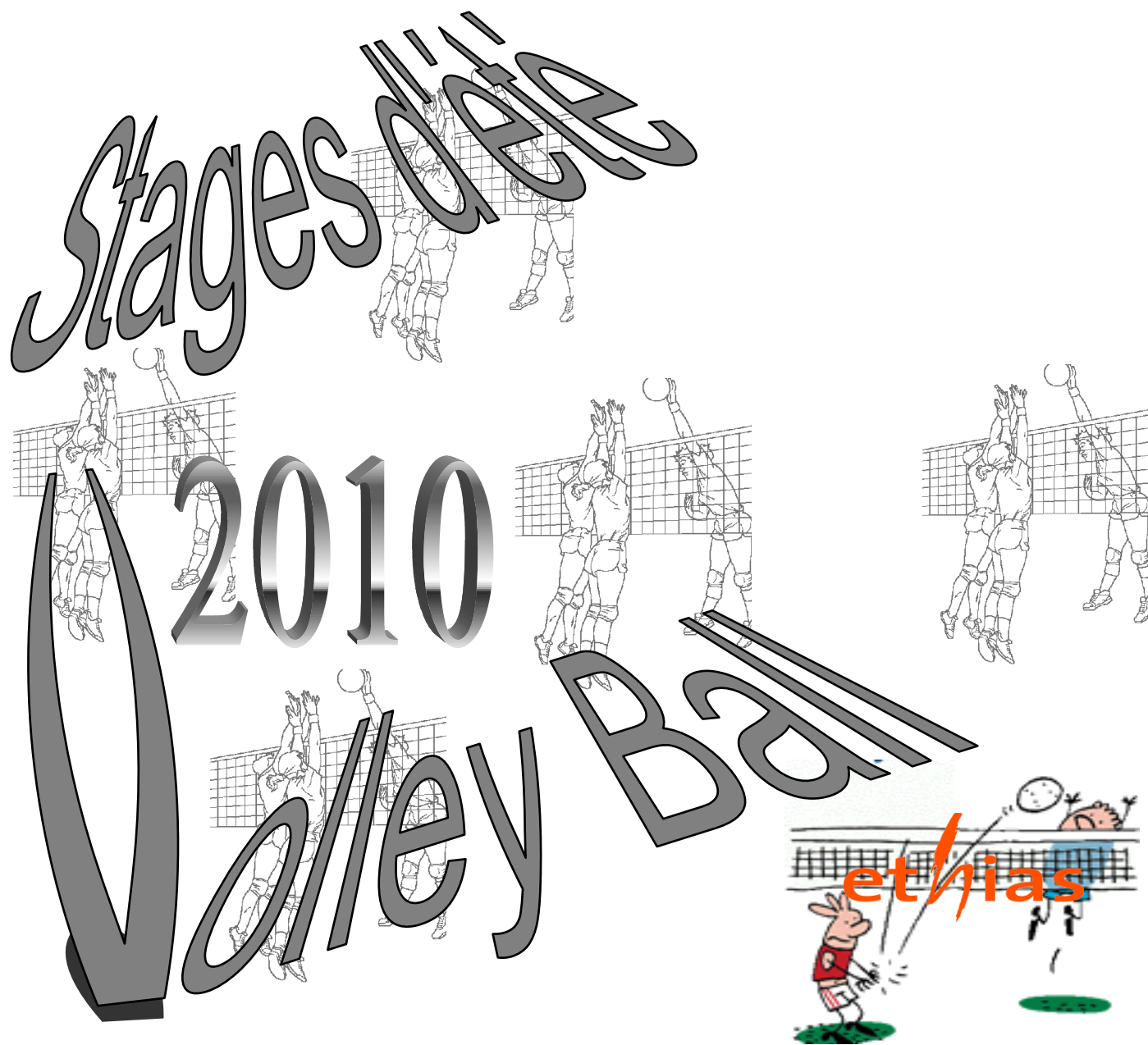


# Stages d'AA 2010 Volley Ball



ethias



**ASSOCIATION INTERPROVINCIALE FRANCOPHONE**  
De la Fédération Royale Belge de

# **VOLLEY BALL**

Site : [www.volleyaif.be](http://www.volleyaif.be) - E-mail : [aif@volleyaif.be](mailto:aif@volleyaif.be)

# LES STAGES – CAMPS D'ETE DE L'AL.F.-F.R.B.V.B. asbl

---

Le programme proposé aux stagiaires alterne chaque jour activités de Volley et activités complémentaires ou repos. Chaque activité a une durée de l'ordre de 1.30 h.

**Coordination générale du Stage :** Myriam DAFPE

## ACTIVITES VOLLEY

Trois thèmes principaux

+ préparation physique

- coordination
- flexibilité
- agilité

avec petit matériel

+ perfectionnement des gestes techniques

+ systèmes tactiques de base  
jeux à objectif réduit

## ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- + L'activité complémentaire de base : le Basket-Ball
- + Piscine : au moins deux fois sur la semaine (mercredi et vendredi)
- + Autres sports : Base-Ball, Football
- + Séance de stretching ou musculation avec petit matériel
- + Vidéos (Volley de haut niveau)

## **REGLEMENT**

1. Les manifestations sportives et extra-sportives organisées à l'occasion des stages repris dans le programme de l'été 2010 sont prises en charge par le Comité d'organisation de l'A.I.F./F.R.B.V.B.
2. Le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour organiser les manifestations précitées. Ce comité ne pourra toutefois encourir aucune responsabilité de quelle que nature que ce soit concernant des faits ou gestes qui se seraient produits au cours de ces stages. Par le seul fait de leur participation aux manifestations, les personnes concernées reconnaissent avoir pris connaissance de cet article du règlement et y adhérer sans réserves. Elles s'interdisent de ce fait d'engager tout recours contre les organisateurs et acceptent de prendre, de leur propre initiative, les assurances couvrant les risques qui pourraient les concerner.
3. Les participants aux stages de volley d'été de l'A.I.F./F.R.B.V.B. acceptent par le seul fait de leur participation à ces stages de se soumettre aux directives et aux règles édictées par les responsables des stages pour en assurer un déroulement ordonné et harmonieux.
4. L'inscription ne sera prise en compte qu'après l'expédition du bulletin d'inscription et du versement de l'acompte. Un acompte de 80 euros par stage sera versé sur le compte n° 001-1444429-78 de l'A.I.F./F.R.B.V.B. – 1030 BRUXELLES libellé avec la mention « Stage d'été n° .... +- NOM et prénom du stagiaire ».  
**La participation ne sera confirmée qu'après réception de l'acompte** et de plus amples informations concernant le déroulement pratique du stage vous seront envoyées.
5. Il ne sera remboursé aucun acompte – sauf pour motif grave et présentation avant le début du stage d'un certificat médical. Une somme forfaitaire de 25 euros sera toutefois retenue pour frais administratifs.
6. Le non respect du règlement de stage peut entraîner le renvoi du stagiaire. Dans ce cas, les parents seront prévenus pour « reprendre » le stagiaire.
7. Le stagiaire doit être déclaré apte à la pratique sportive et le formulaire médical confidentiel envoyé lors de la confirmation de participation sera remis à l'arrivée au stage. Prendre une vignette en cas de maladie.
8. Pour les jeunes non affiliés à l'A.I.F./F.R.B.V.B. ou à la V.V.B., une assurance sera contractée par la fédération auprès d'ETHIAS pour couvrir les risques sportifs ainsi que la responsabilité civile. Dans ce cas, le droit de participation sera majoré de 12.50 euros.
9. Pour les Stages à GODINNE, il importe de prendre des draps de lit et couverture (ou sac de couchage) et un coussin.
10. Prendre son maillot de bain, pantoufles de salle et pantoufles pour activités en extérieur, K-Way éventuellement.



## **STAGES D'ETE 2010 de l'A.I.F./F.R.B.V.B. -- VOLLEY-BALL**

Sous la conduite des entraîneurs fédéraux, la Fédération Francophone de Volley-Ball (A.I.F./F.R.B.V.B.) organise les stages d'été 2010 suivants :

### **- STAGES DE VOLLEY-BALL -**

#### **1. Filles de 13 à 18 ans (nées de 1992 à 1997)**

du **dimanche 4 juillet à 16 h.** au **vendredi 9 juillet à 16 h.** à  
(pour 45 filles entre 13 et 18 ans)

**GODINNE**  
(Collège St Paul)

#### **2. Filles de 10 à 13 ans (nées de 1997 à 2000)**

du **dimanche 11 juillet à 16 h.** au **vendredi 16 juillet à 19 h.** à

**GODINNE**  
(Collège St Paul)

#### **3. Garçons de 13 à 17 ans (nés de 1993 à 1997)**

du **dimanche 11 juillet à 16 h.** au **vendredi 16 juillet à 19 h.** à

**GODINNE**  
(Collège St Paul)

#### **4. Filles de 13 à 18 ans (nées de 1992 à 1997)**

du **dimanche 15 août à 16 h.** au **vendredi 20 août à 16 h.** à  
(pour 40 filles entre 13 et 18 ans)

**LIEGE**  
(C.S. Le Blanc Gravier)

**Prix des stages : 200 euros**

**BULLETIN D'INSCRIPTION 2010**

**A renvoyer au Secrétariat A.I.F. – Bld Lambermont, 278 – 1030  
BRUXELLES**

**Fax : 02/245.61.76 - @mail : [aif@volleyaif.be](mailto:aif@volleyaif.be)**

Nom et prénom de l'enfant : .....

Adresse : Rue ..... N° .....

Code postal : ..... Localité : .....

e-mail : .....@.....

N° de téléphone ou GSM de la personne responsable de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

- Affilié(e) à l'A.I.F. dans le club : .....
- Non affilié(e) à l'A.I.F.

**Taille choisie pour le T-shirt « souvenir du stage » : XXL XL L M S \***

(\* entourer la taille qui convient)

désire s'inscrire au(x) stage(s) de volley-ball suivant(s) : cocher la case qui convient

V.B. FEMININ : N° 1 à GODINNE (du 4 au 9 juillet 2010)

V.B. FEMININ : N° 2 à GODINNE (du 11 au 16 juillet 2010)

V.B. MASCULIN : N° 3 à GODINNE (du 11 au 16 juillet 2010)

V.B. FEMININ : N° 4 à LIEGE (du 15 au 20 août 2010)

Un acompte de 80 euros (par stage) sera versé sur le compte 001-1444429-78 de l'A.I.F./F.R.B.V.B. avec la communication « Stage été n° ... + NOM et prénom de l'enfant »

Date : .....

Signature : .....

**Réservé à l'A.I.F. :**

Date de réception

Date du paiement de l'acompte

Confirmation de la réservation